



Un parcours citoyen organisé par l'Education nationale pour remplacer le service militaire ?

Un parcours citoyen organisé par l'Education nationale pour remplacer le service militaire ? : Selon un rapport rendu public fin janvier, le service militaire obligatoire annoncé par Macron pourrait être remplacé par un "parcours citoyen" encadré par des enseignants et des jeunes en service civique. Durant sa campagne présidentielle, Emmanuel Macron avait prévu de mettre en place un service militaire obligatoire d'un mois pour tous les Français, à effectuer dans les 3 ans suivant le 18e anniversaire. Des députés, chargés d'élaborer un rapport rendu public à la fin du mois, préconisent d'instaurer plutôt un « parcours citoyen » qui se déroulerait dans les établissements scolaires. Du collège à la seconde Francetvinfo, qui a consulté les pistes proposées par le rapport, indique que ce parcours citoyen, destiné aux élèves de 10 à 16 ans, comporterait trois étapes. La première aurait lieu au collège, où, chaque année, serait organisée une semaine de sensibilisation à la sécurité, aux droits, ou encore aux gestes de premier secours. Ensuite, en classe de seconde, une semaine serait consacrée à une immersion au sein d'associations qui viennent en aide aux personnes en difficulté. Enfin, en fin de seconde, un « passeport citoyen » serait délivré aux élèves. Il permettrait aux jeunes de poursuivre leur engagement citoyen après 16 ans, s'ils le souhaitent, et leur offrirait des facilités comme un accès moins cher au permis de conduire. Un dispositif encadré par des jeunes en service civique L' Education nationale serait donc fortement sollicitée dans l'organisation de ce « parcours citoyen », mais francetvinfo souligne que les députés ne souhaitent pas alourdir la charge de travail des enseignants ; ils proposent donc que ces semaines soient encadrées par des volontaires en service civique. Ce parcours citoyen ne doit pas être confondu avec celui mis en place en 2015 par l'ancienne ministre de l'Education nationale Najat Vallaud-Belkacem. Ce dernier se déroulait sur toute la scolarité de l'élève (de l'école primaire à la terminale) et s'appuyait notamment sur l'Enseignement moral et civique, ainsi que sur l'Education aux médias et à l'information. Le rapport sera remis fin janvier à une commission indépendante nommée par le ministère des Armées. La décision devrait être prise d'ici le mois de juin, pour une première expérimentation du dispositif en 2019.